

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE 2022-2023 n° 2

Date : 10/03/2023

Présents : Les enseignants : M^{me} Chaudet, M^{me} Grandet, M^{me} Lacaze, M^{me} Mangeret, M^{me} Costes, **La mairie :** adjoint au maire : M^{me} Menquet, M Charpentier (maire) - **ALAE :** Aurélie Julia - La représentante du centre social **CCAS :** M^{me} Sarah Prost- le **DDEN :** monsieur Sanchez- **Les représentants des parents d'élèves :** M^{mes} Legall, Cousy, Cadoux, De Rus Llorden

Excusés (Nom, Fonction): Mr Unal Mr l' Inspecteur de la circonscription HG26 Léguevin, Mme Aurel, Mme Dubreucq et Mr Delpoux, Mr Noguero.

La séance est ouverte à 17h30

Ordre du jour :

| | |
|---|--|
| Point 1 AESH | Présentation des AESH : M ^{me} Rigot Annie et M ^{me} Hicket Delphine Elles suivent les enfants notifiés par la MDPH. 4 enfants notifiés dont 2 individuels et 2 mutualisés. On devrait avoir 2 personnes et demi. Le recrutement a été rapide. Ce sont deux personnes de grande qualité. |
| Point 2 Effectifs | Actuellement 140 Prévisions rentrée 2023 141 élèves dont 34 CM2 qui quittent l'école et 34 grandes sections qui arrivent au CP. Actuellement en cours affectation au collège. Liaison grande section /CP prévue la semaine prochaine. Réunion d'informations pour les futurs CP en prévision. Cette réunion permettra une visite de l'école et une présentation des enseignantes du CP. Inscriptions collectives cette année au vu du nombre important d'enfants. |
| Point 3 Evaluations nationales | Les items particulièrement réussis, en français : « comprendre des phrases lues par l'enseignante » et « manipuler des phonèmes ». Un item non réussi : « Comprendre des phrases lues seul(e) » En maths, un item réussi : « comparer des nombres » Deux items non réussis : « écrire des nombres entiers » et « résoudre des problèmes » Les items chutés sont plus spécifiquement travaillés sur la fin de l'année et sur le cycle. |
| Point 4 Bilan piscine | Situation à venir Cela risque d'être difficile, les créneaux se raréfient. Pour l'instant, n'ayant pas de visibilité, nous suspendons les agréments des parents. Nous ferons le point pour la rentrée 2023 avec les nouvelles familles des élèves de CP. |
| Point 5 Intervenants sport | Cycle 2 découverte tennis. CM1/CM2 M ^{me} Grandet escalade. Session CM1/CM2 M ^{me} Chaudet actuellement. Et Mme Aurel Tir à l'Arc à venir.(à partir de mai). |

| | |
|--|--|
| <p><u>Point 6</u> Sorties, projets annuels et leur financement. Projets à venir</p> | <ul style="list-style-type: none"> •Cinéma subvention complète de la coopérative scolaire pour la première séance. Deuxième séance à venir le 16 mars 2023.Wall-E •Intervention de l’infirmière du collège sur toutes les classes avec animation prévention : intervention des premiers secours. Une seconde intervention est prévue pour les CM sur la puberté, le consentement, ...(courant juin). •Ventes sur le marché des 2 classes de CM1/CM2 pour subventionner le bus de la sortie scolaire du 21 au 23 juin Rennes-le-Château sur le thème du Cirque. 1 200 euros de bénéfices. Un grand remerciement aux familles des deux classes mais aussi de l’école....et des commerçants.... •Conférence pour les CM2 dans la salle du conseil de la mairie sur le thème des valeurs de la République et la Légion d’Honneur animée par M. Brecq et M. Dreuilhe. Un grand merci aux intervenants et à Mr Le Maire et M^{me} Menquet. Intervention à renouveler avec grand plaisir. Les intervenants ont su se mettre à niveau des enfants. Les enfants ont été très intéressés. •Sortie CP,CP/CE1 : A Saint-Clar, le 30/05, dans le Gers au musée de l’école publique. Thème : la vie des écoliers autrefois, génération des arrières grands-parents et fabrication de maquettes. •Sortie CE1/CE2 et CE2/CM1 : Au village gaulois, le 16/06. Plusieurs ateliers de fabrication et métiers racontés. •Sortie scolaire CM1/CM2 du 21 au 23 juin Rennes-le-Château sur le thème du Cirque. 6 personnes nécessaire pour l’encadrement : Fabienne Riché, ancienne AESH, accompagne. Une présentation aux familles aura lieu. •Mise en place d’une journée sécurité routière. Lundi 17 avril avec la coopération de la Maif, des transports Chabanon pour une évacuation et de l’ALAE sur le temps scolaire. <p>Les parents proposent de chercher des parents volontaires, pour tenir un atelier réparation vélo.</p> <ul style="list-style-type: none"> •Journée vélo Bouconne à définir. •Nous avons été relancés pour la fête de la musique mais notre impératif c’est le vendredi soir(16/06). Le samedi, il manquerait une trop grande partie de l’équipe. Nous souhaiterions tout de même pouvoir utiliser la scène si possible. •Le 26 mars : commémoration 1962 au monument au mort à 11h30. Marseillaise et Hymne européen. Les enfants et enseignants sont invités. |
| <p><u>Point 7</u> rythme scolaire en cours</p> | <p>Enquête auprès des familles sur la fin de l’année scolaire réalisée par les enseignants.</p> <p>La mairie pourra compléter avec une information sur le coût aux familles sur 4 jours.</p> |
| <p><u>Point 8</u> <u>Projet Eco Label</u></p> | <p>Eco délégués : ça suit son cours. Sondage sur le gaspillage des entrées.</p> <p>Un formateur va venir pour travailler avec l’équipe de restauration sur les recettes, la recherche de fournisseurs locaux, la présentation pédagogique aux enfants , des modes de cuisson innovants.</p> |
| <p><u>Point 9</u> ALAE informations</p> | <p>• Comment fonctionnent les inscriptions du centre de loisir ?</p> <p>Les inscriptions pour les prochaines vacances s’ouvrent dès la fin des vacances précédentes et jusque le séjour soit complet.</p> <p>Les familles s’inscrivaient très vite puis annulaient au dernier moment. La date limite d’annulation a été élargie à 15 jours afin de pouvoir s’organiser au mieux.</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>Ces dernières vacances, 1 seule famille n'a pas trouvé de place et est restée sur liste d'attente. Le système est efficace. Il est important de se mettre sur liste d'attente.</p> <p>Dans ce laps de temps des 15 jours, si l'enfant est malade, avec certificat médical, l'annulation n'est pas facturée.</p> <p>• Est-il possible de donner les tarifs des camps plus tôt ?</p> <p>L'ouverture des réservations est très tôt : le séjour n'est pas encore bouclé au niveau de l'organisation. Le budget n'est pas connu avant avril.</p> <p>Les tarifs sont à peu près identiques d'une année à l'autre (inflation cette année). Ce sont les mêmes tranches CAF que pour la cantine.</p> <p>• Est-il possible de remplacer les serviettes en papier par des serviettes en tissu (amenées par les familles) ?</p> <p>Oui c'est en cours de discussion : l'organisation est à définir.</p> <p>Sur une autre école, cela avait été refusé par le médecin scolaire.</p> <p>Point ALAE</p> <p>Problèmes de recrutement.</p> <p>Section sport les mercredis après-midis</p> <p>Journée de sécurité routière en collaboration avec les enseignantes</p> <p>Le City stade est très utilisé sur tous les temps de l'ALAE.</p> <p>Le vélo et les sports de glisse reprennent au printemps</p> <p>Le séjour ski s'est très bien passé ;</p> <p>Inscriptions au centre de loisir vont démarrer</p> <p>Carnaval le 18 mars</p> <p>Chantier jeune 1ere semaine des vacances de Pâques du 24 au 27 avril : marquage au sol, banc de l'amitié et club House pétanque et aide au ménage.</p> <p>Séjours de cet été : du 10 au 15 9-17 ans puis 13-17 ans</p> <p>Pour les inscriptions adresse mail : inscriptions.levignac@gmail.com</p> |
| <p>Point 10 Mairie</p> | <p>•Climatisation ?</p> <p>Devis en cours.</p> |
| <p>Point 11 Questions APEEL</p> | <p>•Redéfinir les modalités de sortie des élèves à 11h45 et 16h00.</p> <p>Contrairement à l'école maternelle, pas d'obligation de remise en main propre.</p> <p>Les personnes autorisées sur les fiches de renseignement, cela ne concerne que le temps scolaire.</p> <p>Il est important que les enfants sachent ce qu'on attend d'eux en cas de retard des parents. Il est important de les responsabiliser pour leur sécurité.</p> |
| <p>Point 12 Point du CCAS</p> | <p>•Présentation de M^{me} Prost : activités du CCAS</p> <p>C'est un service présent dans chaque commune. Mi-temps sur Lévignac.</p> <p>Ouvert uniquement pour les habitants de Lévignac. Financé par la mairie.</p> <p>Pour : budget, situation familiale difficile, dossier MDPH, aide financière aux familles en difficulté (cantine / classes découvertes).</p> <p>Présence : mardi matin, jeudi et vendredi toute la journée.</p> <p>Le centre social fonctionne différemment il s'adresse aux habitants de la</p> |

communauté de commune.

Le centre social travaille plus sur la petite enfance et les séniors. Il travaille en collectif, projets pédagogiques alors que le CCAS s'occupe plus spécialement des cas individuels. Les rendez-vous sont confidentiels.

Travaux en cours, pour l'instant locaux à la place des anciens médecins.

La séance est levée à 19h39

Président de séance (Directeur) : M^{me} Chaudet

Secrétaire de séance : M^{me} Lacaze

